

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	36 (1891)
Heft:	8
Artikel:	Passage du col de Cheville par le 2me détachement des recrues de la Ire division
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-336958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion à Célèbes. L'effectif par batterie est de 4 officiers, 65 Européens, 45 indigènes, 46 chevaux. L'armement consiste en canons Krupp et mortiers mod. 1886.

	Canons	Mortiers
Calibre	7,5 cm.	7,5 cm.
Longueur de la partie rayée	975 mm.	480 mm.
Rayures	24	42
Pas de rayure	8-25	40-45
Poids du canon	108 kg.	50 kg.
Poids de l'obus fretté	4,3 kg.	
» de la charge explosive	100 gr.	
» du shrapnel	4,3 kg.	
» de la charge explosive	43 gr.	
Nombre des balles	80	
Poids de la boîte à mitraille	4,25 kg.	
Nombre des balles	60	
Charge du tir de plein fouet	460 gr.	45-120
Charge du tir de jet	{ 110 gr. } 75 gr.	

NORWÈGE

Ce pays possède 4 batteries de montagne, chacune ayant 4 pièces, 4 officiers et 138 hommes. Le canon est en fer, calibre 7,6 cm., se chargeant par la bouche, mod. 1872.

(A suivre.)

Major de TSCHARNER.



Passage du col de Cheville par le 2^{me} détachement des recrues de la 1^{re} division.

Si l'on me demandait à l'étranger : La Suisse possède-t-elle des troupes alpines ?, je voudrais pouvoir répondre que tous nos bataillons d'infanterie sont exercés à la marche et au combat en montagne. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Et pourtant il est arrivé fréquemment dans ces dernières années que telle ou telle de nos unités ait tenté une entreprise difficile dans un de nos hauts passages et qu'elle y ait réussi. Cela prouve bien de quoi nos troupes seraient capables ; mais c'est-il assez ? Ne devrait-on pas poursuivre avec méthode ces essais isolés, les génér-

raliser et faire une règle de cette instruction spéciale, rendue systématique. Au delà de nos frontières, nos voisins ont vivement poussé le développement de leurs troupes de montagne : les uns ont augmenté leurs alpini, les autres ont créé des compagnies alpines. Cela suffit à nous désigner les Alpes comme un terrain d'activité qu'il nous faut connaître. Il serait peut-être dangereux de compliquer nos institutions par la création de corps nouveaux dont le recrutement affaiblirait nos effectifs de ligne ; mais il importe que nous donnions raison à un adage militaire qui dit que l'infanterie passe partout.

Je le repète, nous pouvons être certains, à ce point de vue, que nos troupes sont suffisamment résistantes et très éducables. Je n'en veux pour preuve qu'une nouvelle expérience qui vient d'être faite dans la I^{re} division.

Le 2 juillet dernier, le 2^e détachement des recrues d'infanterie passait le col de Cheville sous les ordres de M. le colonel Coutau, instructeur d'arrondissement, et accompagné par M. le colonel Favre, commandant de la I^{re} brigade et inspecteur de l'école. Généralement lorsqu'il s'agit de recrues on ne saurait être assez indulgent. Chacun sait quelle rude épreuve physique est pour la majorité le premier service militaire, pour ne pas demander de jeunes gens de 20 ans, ou moins, qui ne sont pas encore des soldats consacrés, la force de résistance d'hommes d'élite. Dans le cas présent, l'indulgence est superflue; le résultat acquis est là pour en témoigner. C'est au dire de gens accoutumés aux montagnes, un tour de force accompli ; le récit sommaire qui va suivre, dira par quels moyens et dans quelles conditions.

Partie de Lausanne le 29 juin dernier, à 4 h. 30 du matin, l'école de recrues n° 2 formait un bataillon de 516 hommes, commandé par M. le major Decollogny. Il était, au départ, à son effectif absolument complet, ne laissant pas un malade en arrière. Il importe de noter ce fait, assez rare en pareilles circonstances. Il cantonnait le 29 juin à Villeneuve, le 30 à Bex, le 1^{er} juillet à Gryon et arrivait à Sion le 2 au soir. Il en repartait le 4 après avoir été inspecté la veille, il revenait à Bex le 5 et gagnait le Bouveret le 6, d'où il était transporté à Ouchy en bateau à vapeur. Il avait ainsi parcouru près de 200 kilomètres en 7 journées de marche, avec le paquetage au grand complet, la capote roulée sur le sac.

Les deux premières étapes avaient été très éprouvantes pour la troupe en raison de la chaleur accablante à laquelle elle avait

été exposée. Le 29 et le 30 juin, le thermomètre s'était élevé à 32° centigrades à l'ombre. Cependant les cas d'insolation étaient rares et très légers ; les malades qui avaient dû être dirigés sur l'infirmerie, installée à Bex souffraient, presque sans exception, de pieds blessés. Une visite médicale soigneuse avait éliminé tous ceux jugés incapables d'affronter la marche exceptionnellement forte du 2 juillet, prévenant un triage qui se serait fait de lui-même le long des sentiers de montagne et qui eût pu devenir un obstacle sérieux. Du reste toutes les précautions avaient été prises pour assurer le bon état de la troupe.

Le 1^{er} juillet à Gryon, la retraite sonnait à 7 heures et l'extinction des feux à 7 h. 30. On gagnait, par cette mesure qui permettait d'avancer considérablement la diane, plusieurs heures de fraîcheur pour la marche du lendemain. Le 2 juillet, la colonne se mettait en route dans la direction d'Anseindaz à 3 h. 30 du matin. Deux guides de la localité munis, en prévision d'accident, de pioches et de cordes ouvraient la marche. Derrière chaque compagnie suivaient trois mulets, destinés au transport éventuel des malades. Nous verrons plus tard que cette précaution, utile comme toutes les précautions, devait être néanmoins et heureusement superflue. Ce fut à la clarté d'un mince croissant de lune que s'accomplirent les premiers kilomètres. Le sentier, assez large jusqu'à Anseindaz pour rendre aisée la marche en colonne par files (par 2), gagne le bord de l'Avençon, le longe quelque temps, puis le quitte pour traverser les pâturages de Salalex et monter aux premiers contreforts des Diablerets, dans la gorge qu'ils forment avec l'Argentière. Il suit dès lors à mi-côte, rejoint le torrent qu'il domine, puis gagne Anseindaz en pente forte. Cette première partie de la course se fit, grâce à l'heure matinale, avec la plus grande facilité. Les compagnies se suivaient à 200 mètres, très indépendantes les unes des autres, et observant régulièrement les haltes-horaires. La colonne arrivait à Anseindaz à 7 h. 10 au moment où le soleil paraissait au-dessus des Diablerets. On s'établit entre les chalets, sur le pâturage où quelques soldanelles rappelaient le récent départ de la neige. Le temps était superbe et paraissait promettre de se maintenir ainsi toute la journée. Les hommes s'égaient du spectacle inaccoutumé qui leur était offert et d'une troupe de chevaux galopant en liberté autour d'eux. Il ne paraissait nulle trace de fatigue. La plus grande partie de la montée était faite ; les quelques kilomètres qui restaient à parcourir jusqu'au sommet du col ne devaient

être qu'une facile promenade à travers des pelouses régulières. Après une heure de halte, on repartait en bon ordre et à 8 h. 50 on atteignait l'extrémité du paturage d'Anseindaz avec le commencement des éboulements des Diablerets, et la frontière du Canton du Valais que les hommes saluaient par des acclamations prolongées. Tout près de là se trouve le sommet du col à 2049 mètres d'altitude. Les réelles difficultés allaient commencer avec la descente.

Le pas de Cheville suit en lacets très serrés un éboulis en pente vertigineuse. C'est pour un piéton isolé, un passage fatigant, mais sans danger pendant la belle saison. Il n'en est pas de même pour une troupe dont les subdivisions risquent de faire descendre les unes sur les autres, les parties superposées du sentier à peine marqué dans un amas de pierres roulantes. Pour éviter tout accident de ce genre, les compagnies prirent entre elles un quart d'heure d'intervalle. C'était exactement le temps qu'il fallait à chacune pour atteindre le bas du pierrier et gagner le paturage. On avait fait mettre les hommes sur un rang : ils devaient rester dans cette formation jusqu'au soir à l'arrivée à Conthey. La descente du pas se fit sans le moindre incident fâcheux ; elle avait duré exactement 1 heure 6 minutes pour tout le bataillon.

Le coup d'œil en avait été de ceux qu'on n'oublie pas. Du bas, on voyait les compagnies apparaître au haut du col, puis la longue file des hommes s'engager dans le sentier et se replier sur elle-même dans les lacets. Les hommes étaient silencieux et très conscients de l'effort d'attention qui leur était demandé. En un endroit donné, il s'agissait de franchir un coin de névé qui obstruait le passage. Les plus experts aidant les plus maladroits, cela se fit sans une glissade, malgré le poids du sac et l'embaras du fusil. De temps en temps, une pierre roulait et traversait la file sans atteindre personne ; on s'avertissait alors d'un lacet à l'autre et chacun redoublait d'attention. Les mulots suivaient à distance ; un d'eux glissa et s'abattit, ce qui causa un instant d'émotion, vite passée lorsqu'on le vit se relever dans le sentier. Ce fut pour chacun un sentiment de soulagement lorsqu'on se retrouva au complet, un peu plus loin, à la halte générale de Derborence. La tâche avait été spécialement difficile pour les officiers devant communiquer avec la troupe sur un rang. Il avait fallu exiger une discipline très stricte, dont chacun avait compris la nécessité et à laquelle chacun s'était soumis. En outre, on sait

assez ce que sont les hauts passages de nos montagnes pour se rendre compte que l'entreprise n'était pas sans risques. Ils sont suivant les années et même suivant les jours infiniment variables. 48 heures plus tard une neige abondante tombait jusqu'à 1800 mètres d'altitude et eût probablement un peu compliqué les choses. Le jour avait donc été bien choisi.

Le petit lac de Derborence a été formé par l'éboulement des Diablerets. Il est dominé par cet immense dérochement, véritable désert de pierres accumulées qui est un des spectacles les plus imposants de notre région alpestre. C'est au bord même de ce lac que le bivouac fut établi, à 10 heures, sur un plan de cailloux, entre le torrent et le bas d'une avalanche. Déjà des tonnelets de vin valaisan, montés le matin de Conthey par une caravane de mulets, attendaient l'arrivée du bataillon, en se rafraîchissant dans l'eau glaciale du lac. On ouvrit les boîtes de conserves et chacun s'établit du mieux qu'il put pour manger. La troupe était en parfait état, aussi fut-ce très gaiement que s'acheva le repas, tandis que la fanfare jetait aux échos ses plus beaux airs. Le soleil s'était voilé, ce qui rendait plus confortable le bivouac un peu privé d'ombre, et devait aussi faciliter la marche de l'après-midi. Cependant un orage menaçait du haut des Diablerets ; il fallut partir plus tôt qu'on ne l'avait compté.

Le bataillon se remettait en route à 3 heures ; il avait devant lui de nouvelles difficultés à vaincre et une marche aussi considérable que celle de la matinée. Après avoir traversé le grand éboulement, le sentier passe la Liserne et s'engage dans le val de Trois-Cœurs. Deux passages conduisent dans la vallée du Rhône. Celui de la rive gauche, le « Chemin Neuf » avait été choisi comme aboutissant plus directement à Sion. Le Chemin Neuf est une sorte de longue voie, en majeure partie taillée dans le roc, qui court le long de la montagne à quelques cent mètres au dessus du torrent profondément encaissé. La colonne, toujours sur un rang, s'engagea dans l'étroit passage entre le rocher à pic et le précipice. En plusieurs endroits deux hommes n'auraient pu se croiser sans un véritable danger, aussi détense était faite de s'arrêter et de se laisser devancer. Cette mesure prise, la seule chose qui restait à craindre était le vertige. Quelques hommes en ressentirent un peu les effets et s'affaissaient en marchant contre la paroi de roc sans oser regarder du côté du vide. Cependant aucun d'eux ne perdit courage et quoique la traite fût longue, car on ne pouvait pas songer à faire halte en pareil endroit, il n'y eut

pas la moindre défaillance. Enfin, à 6 heures, la tête de la colonne atteignait la chapelle St-Bernard et, dans un véritable coup de théâtre, apparaissait la vallée du Rhône, avec la chaîne du Mont-Blanc à l'ouest, et, à l'est, le massif du Simplon, au-delà de Sion, dont on distinguait les deux vieux châteaux. En ce moment, il se produisit parmi toute la troupe une détente générale, et la vue du but à atteindre, quoique très éloigné encore, fut saluée avec joie. Une heure et demie plus tard, à l'entrée à St-Séverin, l'orage éclatait avec violence, se manifestant surtout par une furieuse bousculade de vent. On fut mettre les hommes à couvert, et attendre que le temps se rétablît. Encore deux heures de marche facile et la colonne arrivait à l'entrée de Sion à 9 h. 50. Le défilé en ville se fit dans un ordre parfait ; la fanfare jouait sa meilleure marche accompagnée de tambours ; le pas était aussi cadencé que sur une place d'exercice, et très alerte. Pas un homme ne traînait et l'on ne distinguait aucune trace de fatigue ; au contraire, il régnait parmi la troupe un air de contentement et de fierté très légitimes après tant de difficultés vaincues. Chaque homme avait une branche de rhododendrons en fleurs au canon de son fusil et pour augmenter l'effet pittoresque de cette arrivée, les guides marchaient dans le rang, et derrière, suivait le train des mulets en longue file. Ce fut dans la lueur des feux de Bengale allumés à plusieurs fenêtres que se fit la traversée de la Grande Rue ; puis le bataillon gagna la caserne et un repos mérité. Il était en route depuis 18 heures 1/2.

Tous les hommes qui avaient quitté Gryon le matin étaient arrivés à Sion le soir, en bon état et, chose qu'il importe de noter avec soin, on n'avait eu de toute la journée ni un traînard, ni un malade. Les mulets n'avaient transporté personne, ne fût-ce qu'un instant. Ce résultat qui dépassait toutes les meilleures prévisions était dû à plusieurs causes diverses, et tout d'abord à l'excellente direction de la troupe, à la fermeté et à l'entrain des officiers et des sous-officiers. Il faut constater aussi que la marche en montagne est facilitée par la qualité de l'air des hauteurs et par la variété des paysages qui entretiennent chez les hommes une distraction continue. Du reste, la température avait été favorable à la marche et aucun obstacle imprévu n'était venu à la traverse. Il n'en reste pas moins vrai que l'épreuve avait été rude et très vaillamment surmontée. Comme je l'ai dit plus haut, cela donne confiance dans la valeur fondamentale de nos troupes et, considérant l'effort donné par des recrues, on peut, en raisonnant du

pire au mieux, se rendre compte de quoi seraient capables nos bataillons d'élite sous une aussi bonne discipline. Il y aura beaucoup à faire, non pas, peut-être, au point de vue de l'entraînement qui se pratique en plaine et qui est bon, mais au point de vue de l'expérience à donner aux hommes. Il faut qu'ils apprennent à se mouvoir adroitemment dans un passage difficile et aussi à connaître les petits moyens du montagnard qui entretiennent le corps en bon état pour la marche et le mettent à l'abri des accidents que peut produire l'air raréfié des montagnes. Les prouesses que viennent d'accomplir des recrues avec tout le ressort de leur âge, nos hommes d'élite ne les imiteront que par le raisonnement individuel et l'expérience acquise. Par ces moyens-là, ils arriveraient à faire mieux encore. Et comme on est en passe de réformer l'habillement et l'équipement de notre infanterie, il faut espérer que l'on tiendra compte des exigences de la marche en montagne, que l'homme deviendra plus libre de ses mouvements entre les bretelles de son sac, que la capote ne dépassera plus les épaules, risquant de se prendre à toutes les anfractuosités et enfin que la coiffure sera faite moins lourde. Reste encore la grave question des chaussures, et c'est la plus délicate comme la plus urgente. Faut-il espérer que l'on en arrivera à un soulier uniforme qui permettrait un contrôle exact, presque impossible avec la variété actuelle ? A l'heure qu'il est, soit que les ordonnances manquent de précision, soit que les cordonniers se livrent à quelques fantaisies, une partie de nos fantassins est encore mal chaussée pour la montagne. Il faudrait qu'à la campagne victorieuse contre les bottines à élastique succède la guerre aux talons trop hauts et trop pointus, sur lesquels le pied vacille. Peut-être les hommes arriveront-ils à comprendre d'eux-mêmes ce qui leur est le meilleur ; mais pour cela c'est encore l'expérience qui leur manque et les courses comme celle que je viens de raconter sont trop rares dans les annales de nos bataillons.

1^{er} août militaire.

Les journaux quotidiens ont, avec détails, conté les cérémonies commémoratives dont le territoire suisse a été sur tous ses points le théâtre à l'occasion du 6^{me} centenaire de la Confédération. Qu'il nous soit permis d'y revenir et de publier deux discours, plus spécialement militaires.